

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)



## Retour de la rougeole en Occitanie, une seule protection : la vaccination

Le nombre de cas de rougeole augmente à nouveau en Occitanie : **plus de 80 cas** de rougeole ont été déclarés à l'Agence Régionale de Santé depuis le début de l'année 2019. Dans 9 cas sur 10, les personnes malades n'étaient pas vaccinées ou n'avaient reçu qu'une seule dose de vaccin sur les deux qui sont recommandées.

Face à cette situation, l'ARS rappelle que :

- La rougeole est une maladie qui peut entraîner de graves complications et des hospitalisations.
- Elle peut toucher les enfants mais aussi les adolescents et les adultes non immunisés.
- Pour se protéger et protéger les autres, la seule protection est **la vaccination**.

Se vacciner c'est aussi protéger les plus fragiles qui ne peuvent pas bénéficier de la protection vaccinale : nourrissons de moins de 6 mois, femmes enceintes, personnes immunodéprimées ...

---

## Une maladie très contagieuse

**Dix fois plus contagieuse que la grippe**, la rougeole n'est pas qu'une maladie de l'enfance, elle touche aujourd'hui les enfants mais aussi les adolescents et les adultes non immunisés. Vous êtes protégé si vous avez déjà eu la rougeole ou si vous avez reçu les 2 doses du vaccin.

Un malade peut contaminer jusqu'à  
**20 personnes**



En Occitanie comme partout en France, la couverture vaccinale reste toujours insuffisante : aucun département n'atteint les 95% de couverture vaccinale à 2 ans pour les 2 doses de vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR). C'est pourtant le taux recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour permettre l'élimination de la maladie.

---

## Une maladie loin d'être bénigne

La rougeole est souvent considérée à tort comme une maladie bénigne. Elle peut pourtant entraîner de **graves**

**complications** (pneumonies, encéphalites).

Même dans sa forme simple, la rougeole est une maladie à prendre au sérieux.

Si vous pensez avoir la rougeole ou si vous avez été en contact avec une personne infectée consultez rapidement un médecin. Avant de vous déplacer, précisez-lui le contexte de suspicion de rougeole afin de lui permettre d'adapter son mode de consultation pour limiter le risque de contagion en salle d'attente.

### Les symptômes

**Fortes fièvre**  
(jusqu'à 39-40°C)

**Grande fatigue**

**Conjonctivite**

**Toux**

**Puls éruption cutanée**  
(boutons rouges)



Pour avoir les bons réflexes en cas de contact avec une personne atteinte de rougeole, cliquez ici

## Êtes-vous protégé contre la rougeole ?

En étant vacciné, on se protège et on protège les autres.

**Je suis né(e) en 1980  
ou après**

**Je consulte  
mon carnet de santé,  
pages vaccinations**

- J'ai reçu **2 doses de vaccin** contre la rougeole  
→ Je suis **protégé(e)**
- Je n'ai reçu qu'**une dose**
- Je ne suis **pas vacciné(e)**
- Je n'ai pas mon carnet de santé  
→ Je consulte mon médecin

**Je suis né(e)  
avant 1980**

J'ai probablement  
déjà eu la rougeole,  
dans ce cas  
je suis **protégé(e)**

→ En cas de doute, je consulte  
mon médecin qui pourra  
me conseiller

### Participez au relais d'information

Des supports d'information grand public sont disponibles pour relayer ces messages de santé publique partout en Occitanie. Nous comptons sur **votre mobilisation** à nos côtés.



Cliquez-ici pour télécharger les messages et supports à relayer dans tous les lieux d'accès au public, site internet et réseaux sociaux...

## Ensemble mobilisons-nous pour stopper la rougeole en Occitanie

Directeur de la publication : Pierre RICORDEAU  
Crédit images : ARS Occitanie  
© Romolo Tavani | Fotolia



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)